

Paris,
le mercredi 24 avril 2019

Émetteur : Emetteur : DRSI - Relations sociales, Affaire suivie par Laurence De Bruyne - @mél. :
observatoires.regionaux@ucanss.fr

Objet : Lancement de la campagne des observatoires inter-régionaux 2019

Madame, Monsieur le Directeur,

Je vous informe que la campagne des observatoires inter-régionaux 2019 se déroulera du **14 novembre au 19 décembre 2019**.

Conformément à leur mission inscrite dans l'accord relatif au dialogue social du 5 mai 2015, les observatoires inter-régionaux ont pour objet d'évaluer les effets de la mise en œuvre, au plan local, des accords collectifs négociés au plan national, afin de vérifier l'atteinte des objectifs poursuivis par les partenaires sociaux et de présenter des études en matière de ressources humaines.

Dans ce cadre, les observatoires favorisent les échanges sur les pratiques de gestion des ressources humaines développées par les organismes lors de la mise en œuvre des accords, qui contribuent à l'atteinte des objectifs.

Je vous rappelle qu'au cours de la campagne 2018, les réunions ont porté sur la présentation du bilan de l'accord du 30 novembre 2004 sur la rémunération, sur une première évaluation de l'accord du 8 mars 2016 relatif au Compte Epargne Temps et sur le bilan des accords relatifs au Plan d'Epargne Interentreprise depuis sa création en 2004.

Ces réunions ont également permis de partager les résultats nationaux du Baromètre Social Institutionnel pour l'année 2018.

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver le support de présentation dans l'espace RH du portail Ucanss.

S'agissant de la **campagne 2019**, le programme arrêté lors de l'Instance Nationale de Concertation du 18 février 2019 porte sur les points suivants :

1. La rémunération avec notamment le bilan de l'accord du 30 novembre 2004 et de l'accord relatif à l'intéressement ;

2. Une première évaluation de l'accord relatif au travail à distance du 28 novembre 2017 ;
3. La présentation d'une étude réalisée dans le cadre du Baromètre Social Institutionnel sur la population des managers.

Le planning prévisionnel de la campagne 2019 par région est le suivant :

- **NORMANDIE - HAUTS-DE-FRANCE : Jeudi 14 novembre - Amiens**
- **AUVERGNE - RHÔNE-ALPES : Mercredi 20 novembre - Lyon**
- **ÎLE-DE-FRANCE : Jeudi 21 novembre - Paris**
- **PROVENCE - ALPES - COTE-D'AZUR - CORSE - OCCITANIE : Vendredi 29 novembre- Toulouse**
- **CENTRE - VAL-DE-LOIRE - NOUVELLE-AQUITAINE : Vendredi 6 décembre - Tours**
- **GRAND-EST - BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE : Mardi 10 décembre - Nancy**
- **BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE : Jeudi 19 décembre - Rennes**

Concernant la composition du collège employeur, je vous rappelle qu'elle est établie au sein de vos réseaux par les caisses nationales.

Dans l'attente, et pour celles et ceux d'entre vous qui auront été désignés à ce titre, je vous remercie de bien vouloir réserver la date correspondant à votre région.



Des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Raynal Le May

Directeur

